



## CAP ACCOMPAGNEMENT EDUCATIF PETITE ENFANCE

### Compétences visées

- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant de moins de 6 ans.
- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant
- Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux en école maternelle
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant

### Publics concernés ; pré-requis

- Le candidat à l'apprentissage doit avoir entre 16 et 29 ans à la signature du contrat d'apprentissage ou 15 ans si fin de scolarité 3<sup>ème</sup>, et être reconnu apte à l'exercice du métier lors de la visite médicale d'embauche.
- Pas de limite d'âge en cas de handicap reconnu

### Le contenu de la formation

La formation est essentiellement orientée vers les enseignements professionnels :

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne.
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants-parents-professionnels
- Exercer son activité en école maternelle
- Exercer son activité en EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) et en ACM (Accueil Collectif de Mineurs).
- Exercer son activité à son domicile, celui des parents ou en maison d'assistants maternels.
- Prévention Santé Environnement
- Arts appliqués
- Enseignement général
- EPS

### Secteurs d'emploi

Le titulaire du BP Coiffure exerce sa profession dans différents secteurs d'activité :

- Salons de coiffure
- Établissements et institutions diverses : soins, cure, convalescence, réadaptation, armée
- Milieux du spectacle, de la mode
- Entreprises de production et de distribution de produits capillaires.